

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

CSSP Documentation (French)

ID and Anima Una

6-1-1970

CSSP-Documentation, N°1

Congregazione dello Spirito Santo

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cssp-documentation-fr>

Repository Citation

Congregazione dello Spirito Santo. (1970). CSSP-Documentation, N°1. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cssp-documentation-fr/1>

This Article is brought to you for free and open access by the ID and Anima Una at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in CSSP Documentation (French) by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

N° 1

JUIN 1970

LES CATECHISTES

=====

L'assemblée plénière de la S. Congr. pour l'Évangélisation, qui s'est tenue du 14 au 16 avril derniers, a étudié la question des catéchistes: situation actuelle - problèmes - avenir. Ce thème a été traité par les cardinaux KIM (de Corée) et DÖPFNER (de Munich), ainsi que par Mgr ZOA (arch. de Yaoundé). En conclusion, les participants ont proposé à l'attention de tous les considérations suivantes:

- la personnalité ecclésiale du catéchiste, son vrai visage, sa vocation spécifique et sa fonction de collaborateur de l'Église, son rôle indispensable pour l'évangélisation et pour l'accroissement de la communauté chrétienne, sa fonction d'animateur au sein de cette communauté;
- l'urgente nécessité de la formation du catéchiste: formation spirituelle par l'intensification de sa vie intérieure et par le témoignage d'une vie conforme à l'Évangile; formation doctrinale en tenant compte du but de sa mission: c'est le Christ et son Église qu'il doit apporter à sa communauté, avec sa langue, sa mentalité, ses aspirations et ses problèmes propres: d'où la nécessité de bonnes écoles de formation pour les catéchistes.
- l'opportunité pour les OEuvres Pontificales Missionnaires, dans la répartition des subsides aux catéchistes, de donner la priorité: d'abord aux moyens de les former (principalement aux centres régionaux, nationaux et internationaux), puis à leurs salaires (à ceux surtout des catéchistes travaillant à plein temps), tout en habituant les communautés à pourvoir aux besoins de leurs propres catéchistes.

NECESSITE DES CATECHISTES

Tout le monde comprend la nécessité des catéchistes pour l'oeuvre d'évangélisation. Ce serait dommage de s'en passer, soit par suite de déboires éprouvés auprès de certains, soit parce qu'on estimerait qu'une autre oeuvre (l'école, par exemple) peut les remplacer, soit par manque de moyens pour les rétribuer décentement. En général, la valeur d'une mission et son succès sont proportionnels au nombre et à la qualité de ses catéchistes.

Sans doute, aujourd'hui, le missionnaire n'a plus les mêmes difficultés que dans les commencements pour entrer en contact avec les gens et présenter son message. Le réseau des missions s'est développé, si bien que chacune n'a plus autant de territoire à desservir ni autant de postes de catéchistes à fonder. Les communautés chrétiennes ont fourni des prêtres, des religieuses, des apôtres laïcs qui peuvent s'acquitter, dans une certaine mesure, de besognes qui étaient jadis l'apanage des catéchistes. La diffusion des moyens modernes de communication sociale a ouvert de nouvelles possibilités à la diffusion de l'Évangile. Néanmoins, la présence des catéchistes dans la mission est aussi nécessaire que jamais, tant il appert que les

missionnaires se raréfient et que le clergé local n'est pas assez nombreux pour faire face tant à l'accroissement du nombre des chrétiens, qu'au grand nombre de païens qu'il reste encore à convertir au Christ et à amener au bercail de son Eglise.

Vatican II a loué "cette armée qui a si magnifiquement mérité de l'oeuvre des missions auprès des païens, l'armée des catéchistes, hommes et femmes, qui, pénétrés de l'esprit apostolique, apportent par leurs labours considérables une aide singulière et absolument nécessaire à l'expansion de la foi et de l'Eglise.." (Ad Gentes, n° 17).

SITUATION ACTUELLE

Cependant il est certain que, dans bon nombre de pays de mission, la fonction de catéchiste est actuellement sous-estimée et dépréciée. Il y a à cela plusieurs raisons:

- le manque de détermination du rôle spécifique du catéchiste dans l'Eglise: il est en porte-à-faux entre le prêtre et le laïc des mouvements d'A.C. et des autres formes d'apostolat. Sa tâche a été conçue et accomplie comme une fonction substitutive: il remplaçait le prêtre dans les communautés où il n'y en avait pas en résidence; il était donc un substitut de rang subordonné et la justification de son rôle reposait sur le petit nombre de prêtres.
- la sécularisation croissante de la vie humaine et l'attrait qu'éprouvent les jeunes pour des carrières profanes plus reluisantes et mieux rémunérées; si cela vaut pour le recrutement sacerdotal, cela vaut plus encore pour celui des catéchistes.
- la concentration des préoccupations sur les problèmes de développement économique et la priorité que l'on donne souvent à celui-ci sur l'oeuvre d'évangélisation. Les mots "foi" et "religion" s'avèrent de moindre valeur que le mot "progrès", et c'est à celui-ci que l'on consacre le plus d'efforts, même au sein des forces jeunes de l'Eglise. Or, ministre de la Parole, le catéchiste est l'homme de l'évangélisation.
- le phénomène de l'urbanisation, car c'était surtout dans le village traditionnel que s'exerçait la fonction de catéchiste. La ville demande que l'encadrement et l'animation des communautés de quartiers soient confiées aux chrétiens mêmes de ces quartiers.
- la formation souvent déficiente qui est donnée aux catéchistes tant au point de vue humain qu'au point de vue religieux: d'où manque d'influence, perte de prestige et complexe d'infériorité.
- les responsabilités fort limitées qui lui sont confiées (on profite de ses services pour l'exécution matérielle des directives de l'évêque ou des prêtres), ainsi que les moyens pratiques insuffisants qui sont mis à sa disposition pour remplir sa mission.
- la faible rémunération de son travail, dans des sociétés où, de plus en plus, tout s'apprécie à prix d'argent.
- la coupure avec les jeunes, qui sont allés à l'école ou au collège, ont vécu en ville, ont participé à l'évolution moderne et n'acceptent plus l'autorité des "vieux", moins instruits qu'eux, qui ne sont pas sortis de leur "brousse" et ne connaissent pas les "nouvelles manières". Par réaction, il arrive que le vieux catéchiste contrarie lui-même le recrutement des jeunes plus instruits que lui et formés à de nouvelles méthodes, par

crainte de perdre sa place de "notable" ou les "profits" qu'il retire encore de sa fonction.

Pour toutes ces raisons, la fonction de catéchiste a grand besoin d'être revalorisée.

QU'EST-CE AU JUSTE QU'UN CATECHISTE ?

Les catéchistes se répartissent en types très divers, suivant les tâches qui leur sont attribuées, leur statut personnel (v.g. mariés ou célibataires, mission canonique ou non), le degré de formation qu'ils ont reçu, leur occupation (à plein temps ou à temps partiel), leur rétribution (salaire, avantages, "gratis pro Deo"), leur rendement (du meilleur au pire, avec toute la gamme entre les deux!).

Parfois aussi le manque de pastorale générale suffisamment étudiée fait qu'un décalage s'établit entre le type de catéchiste utilisé et les besoins de la population à laquelle il s'adresse. Il est évident qu'à l'évolution des catéchisés doit correspondre une évolution parallèle des catéchistes.

Si l'on examine le paragraphe d'Ad Gentes consacré aux catéchistes, on y distingue deux catégories distinctes:

- a) des catéchistes proprement dits, formés dans des écoles spéciales, officiellement attachés à l'Eglise locale (mission canonique), recyclés dans des sessions, et pour lesquels sont prévus des moyens de vivre;
- b) des catéchistes auxiliaires, dont il est dit sans plus: "Les Eglises apprécieront avec reconnaissance le labeur généreux des catéchistes auxiliaires, dont l'aide leur sera indispensable. Ils président les prières dans leurs communautés et enseignent la doctrine."

Il est bien certain que, dans beaucoup de missions (et dans celles d'Afrique en particulier), les catéchistes appartiennent en général à la seconde catégorie plutôt qu'à la première. Mais il est non moins certains que c'est en les faisant accéder à celle-ci que l'on réalisera cette revalorisation de la fonction dont tout le monde reconnaît la nécessité.

FONCTION DES CATECHISTES

Ce que l'on peut attendre des catéchistes - et ce qu'on leur demande en fait - varie suivant les lieux, et aussi suivant les différents stades des Eglises, depuis celui de la pré-évangélisation jusqu'à celui de l'âge adulte.

Même si une certaine différenciation est souhaitable - elle est même inévitable, - les fonctions des catéchistes devraient être, séparément ou simultanément, les suivantes:

- a) chefs de communautés chrétiennes. Les catéchistes s'occupent du recrutement des catéchumènes, des réunions culturelles, des "palabres" et de la "correction fraternelle", de l'assistance aux nécessiteux, du développement de la communauté; ils représentent celle-ci près des autorités locales et devant les autres dénominations religieuses.

Il faut qu'ils aient une influence réelle, qu'ils ne soient pas trop jeunes, qu'ils aient un esprit chrétien solide et éprouvé, ainsi que certains dons de "leader" et d'organisateur. Il est préférable qu'ils soient mariés et aient une profession qui leur permette de vivre, surtout s'ils ne sont pas occupés à plein temps par leur fonction de catéchiste.

Ils sont pris parmi les chrétiens de la communauté et sont désignés par le prêtre avec l'accord de la communauté. Ils restent en charge tant qu'ils se montrent à la hauteur de leur tâche et sont acceptés par la communauté et les supérieurs responsables de la chrétienté.

b) spécialistes de l'enseignement religieux. Ils enseignent la "doctrīne" et ses implications dans tous les secteurs de la vie aux catéchumènes d'abord, puis aux chrétiens enfants et adultes. Pour beaucoup, ils sont surtout cela: ceux qui font apprendre le catéchisme et préparent aux examens de baptême, de confirmation et de première communion. La doctrine, encore faut-il qu'ils la connaissent! Une bonne instruction religieuse leur est indispensable, si l'on veut prévenir les "hérésies" et les "schismes". Il faudra choisir des catéchistes tels que, non seulement ils possèdent une formation de base, mais qu'ils puissent aussi acquérir une formation spécifique.

On peut se poser la question de l'utilité d'une qualification profane à côté de la qualification catéchétique. Même en faisant abstraction de la question de la rémunération - dont il sera parlé plus loin - il semble qu'une telle qualification profane ait son utilité, d'une part pour l'intégration de l'enseignement religieux dans l'ensemble de la formation humaine, d'autre part pour permettre un épanouissement plus complet du catéchiste lui-même. Mais alors le risque est grand de l'attraction de professions plus "prestigieuses" et plus lucratives..

c) animateurs des communautés chrétiennes; Les catéchistes doivent donner le témoignage d'une vie vraiment engagée au plan humain, mais vécue pleinement dans un esprit chrétien. D'où l'importance, non seulement de leur conduite personnelle, mais aussi de leur vie conjugale, familiale et professionnelle; l'importance aussi de leur engagement dans le développement économique, social et même politique de leur pays. Ils doivent jouer le rôle d'un guide spirituel authentique. Leur responsabilité pastorale dans la communauté doit être assumée en union étroite avec tous les membres de la communauté.

STATUT DU CATECHISTE

Jadis le catéchiste remplissait toutes les fonctions nécessaires à la propagation de la foi et au maintien de la discipline ecclésiastique dans la communauté locale, autant que cela était compatible avec les pouvoirs d'un ministre non ordonné. Il était l'homme à tout faire, comme le missionnaire lui-même. Aujourd'hui certaines tâches qui étaient jadis l'affaire du catéchiste ont été assumées par d'autres: instituteurs, membres de l'Action Catholique ou de la Légion de Marie, laïcs appelés à prêter leur concours pour les fonctions du culte, l'enseignement du catéchisme, les besognes matérielles de l'Eglise, etc. Néanmoins, les catéchistes, au sens traditionnel, ne disparaîtront pas pour autant, tant qu'il n'y aura pas assez de ministres ordonnés pour les remplacer à la tête des communautés, et que celles-ci auront besoin d'un coordinateur et d'un animateur spirituel.

Il est certainement dans l'esprit d'Ad Gentes que les catéchistes reçoivent un statut officiel dans l'Eglise, et qu'ils ne soient pas engagés et utilisés par la mission comme de simples employés: maîtres d'école, sacristains ou jardiniers.. Le décret assure même "qu'il est désirable que, là où cela paraîtra opportun, la mission canonique soit confiée publiquement au cours d'une action liturgique aux catéchistes qui auront reçu une for-

mation suffisante, afin qu'ils soient au service de la foi auprès du peuple avec une plus grande autorité."

On peut aller plus loin et se poser la question de la place des catéchistes dans la communauté ecclésiale et le ministère hiérarchique. Les chefs et animateurs des communautés chrétiennes, les spécialistes de l'enseignement religieux, ne sont-ils que les remplaçants des prêtres ou leurs collaborateurs inférieurs? Le ministère de l'Eglise forme un ensemble unique, mais ne peut-on concevoir différemment la division des fonctions et leur collation sacramentelle? Peut-on prévoir ainsi que les catéchistes seront intégrés comme tels dans le ministère hiérarchique? Ou évolueront-ils vers le diaconat ou même la prêtrise?.. L'Eglise jouit fondamentalement d'une grande liberté pour répartir le pouvoir hiérarchique selon les exigences des situations.

Ad Gentes n'envisage pas explicitement l'éventualité d'élever des catéchistes à l'Ordre du diaconat. Mais cela a déjà été fait en certaines missions. Cependant l'accord sur ce point n'est pas unanime.

En effet, certaines des fonctions attribuées aux diacres sont déjà exercées par les catéchistes (v.g. instruire et exhorter le peuple, présider au culte, à la prière des fidèles, aux rites de la sépulture.. cf. Lumen Gentium 29), et la plupart des autres peuvent leur être concédées par les évêques sans qu'il soit besoin de les élever au diaconat.

A ce propos, un missionnaire écrit: "Nous sommes peut-être effrayés du caractère de stabilité et de permanence qui naît de l'ordination? Mais cette stabilité n'est pas absolue et on pourrait prévoir des arrangements pour qu'on puisse quitter ce ministère exactement comme pour les prêtres. Nous sommes peut-être également effrayés des conséquences financières de l'introduction du diaconat? Mais il n'est dit nulle part que les diacres doivent travailler à plein temps pour l'Eglise. De plus, l'ordination ne change pas le droit à un salaire décent, il devient seulement plus évident. Certains objectent parfois que ces ordinations vont "cléricaiser" les laïcs. Le cléricisme est seulement un danger pour l'Eglise lorsque les ministres créent une mentalité de groupe séparé et forment une classe sociale à part, qui oublie que le service du peuple de Dieu est autre chose que le pouvoir sur le peuple de Dieu. Il me semble qu'il y a moins de danger qu'on développe une mentalité de groupe séparé, lorsqu'il y a une plus grande variété de ministres. Peut-être que l'ordination de quelques diacres sera un excellent antidote contre la tendance actuelle vers le cléricisme.."

On pourrait envisager aussi de conférer aux catéchistes un ordre mineur, comme le lectorat, ou même d'instituer un ordre nouveau plus en harmonie avec leur fonction: celui de catéchiste. En principe, rien ne s'y oppose, semble-t-il. Ces ordinations attireraient des grâces spéciales et vaudraient une considération qui aiderait à mieux faire le travail. En fait, c'est l'affaire des responsables de l'Eglise: le Saint-Siège et la Hiérarchie.

RECRUTEMENT

Un bon catéchiste ne se trouve pas si facilement! Dans les débuts, à l'étape de la pré- ou de la première évangélisation, il est quasi impossible d'en découvrir sur place. On en est donc réduit à faire venir des catéchistes d'autres régions où l'évangélisation est plus avancée, qui acceptent de s'expatrier pour

aller remplir leur mission en pays neuf. Etant donné les différences et les rivalités tribales, cela ne va pas sans difficulté et il faut au catéchiste qui accepte cette tâche un esprit missionnaire peu commun. A côté de quelques réussites, cette méthode (parfois la seule possible) a connu bien des échecs.

Comme la christianisation d'un groupe en mission commence d'ordinaire par les enfants et spécialement par les élèves des écoles et des internants missionnaires, on a cherché à recruter des catéchistes parmi les jeunes gens sortant de ces établissements. Là aussi, pas mal de déboires. La jeunesse de ces catéchistes les empêchait d'avoir de l'influence sur leur milieu et, quand se posait le problème de leur situation matrimoniale (ou extra-matrimoniale!), on entraît dans la zone des "palabres" sans fin. Néanmoins, il n'y avait parfois pas moyen de faire autrement, et c'est ainsi que bien des chrétientés ont débuté.

Puis, c'est parmi les chrétiens eux-mêmes qu'on a recruté des catéchistes, soit en choisissant "sur le tas" quelqu'un que l'on estimait capable de remplir cet office, soit en adjoignant aux premiers catéchistes des aides-catéchistes qui, après un certain temps d'apprentissage, étaient promus catéchistes à leur tour. Le contrôle du missionnaire permettait à ce système de donner des résultats, parfois excellents.

Enfin on s'est rendu compte que ce mode de recrutement était par trop empirique et que la formation des catéchistes ainsi recrutés laissait à désirer. C'est pourquoi certains missionnaires ont groupé à la mission même quelques jeunes gens pour les former. Mgr VOGT écrivait naguère: "Dans quelques missions on a un certain nombre d'élèves-catéchistes: ils ont un règlement particulier, reçoivent d'un moniteur et quelquefois d'un Père des leçons et des instructions. C'est évidemment mieux que rien et je ne puis qu'encourager à suivre des exemples." (Circ. 25, 30.3.1927).

Pour assurer une meilleure formation on en est venu presque partout à l'établissement d'Ecoles de Catéchistes. C'est d'ailleurs la méthode que préconise Ad Gentes: "Il faut... multiplier les écoles diocésaines et régionales dans lesquelles les futurs catéchistes cultiveront avec soin la doctrine catholique, surtout en matière biblique et liturgique."

LES ECOLES DE CATECHISTES

Certaines de ces Ecoles visent surtout à former un "leader" chrétien dynamique, un propagandiste du développement, une sorte d'expert en agriculture ou en artisanat au niveau du village. D'autres forment des professeurs de religion qualifiés, qui peuvent enseigner dans les écoles et aider à l'administration de la paroisse. D'autres ont des ambitions moins hautes et s'efforcent simplement de répondre aux besoins locaux.. Mais ces nouvelles Ecoles posent des problèmes.

D'abord, elles n'existent pas partout. Certains diocèses et même certains pays n'ont pu encore en organiser. D'autres hésitent à le faire, pour plusieurs raisons: manque de ressources en argent ou en personnel, conception particulière de l'urgence ou de la forme de ces Ecoles, conditions locales, répugnance de certains aspirants à d'absenter de leur village et de leur travail pendant un temps trop long, etc.

Puis, seul un faible pourcentage d'élèves peut y être admis. Les candidats valables seront peu nombreux; les autres ne sont pas poussés par des motifs bien purs, surtout s'ils ont moins de vingt ans et n'ont pas déjà collaboré avec un catéchiste: on peut présumer qu'ils cherchent avant tout à échapper à l'emprise du village ou à faire des études à bon compte. Tout ce qu'on a dit sur l'admission au petit séminaire vaut, à fortiori, pour l'admission à l'Ecole de catéchistes.

Il y a aussi le risque, qui n'est pas vain, que les sujets sortis de ces Ecoles emportent un sentiment de supériorité qui les distance de leur milieu et démontre que, pour eux, le souci d'une promotion humaine et d'une situation avantageuse l'emporte sur celui du service de Dieu et de leurs frères.

On doit dire également que bien des prêtres, européens comme africains, n'ont pas été préparés à travailler avec ces catéchistes nouveau style, qui prétendent prendre des initiatives et assumer des responsabilités..

Si l'on veut que les Ecoles de catéchistes rendent vraiment service et atteignent leur objectif, la première chose à faire est de veiller avec soin à l'admission des candidats. Ceux-ci doivent être peu nombreux, mais triés sur le volet. Ils doivent être présentés par le missionnaire responsable. Il faut qu'ils aient la vocation de catéchiste et qu'ils en aient donné des signes, v.g. en aidant le catéchiste de leur village. Il faut aussi avoir éprouvé leur niveau intellectuel, leurs capacités, leur désir de se perfectionner. Il ne doivent pas être trop jeunes. De jeunes ménages seraient préférables, car la femme pourrait recevoir une formation analogue à celle de son mari. Grâce à la mise en place, dans les jeunes Eglises, de conseils paroissiaux, relayés par des conseils de village, il devrait être possible d'engager la responsabilité de la communauté dans la présentation d'un candidat.

AUTRES METHODES DE RECRUTEMENT

Les Ecoles de catéchistes ne constituent pas l'unique moyen de recrutement. Il reste toujours possible de découvrir des catéchistes valables parmi les chrétiens suffisamment instruits de leur religion, donnant des garanties morales et disposés à s'adonner à cette forme d'apostolat.

On peut aussi faire en sorte que ce soient les catéchistes en activité qui recrutent eux-mêmes ceux qui seront d'abord leurs auxiliaires, puis leurs successeurs. Cela peut paraître difficile étant donné le fossé qui se creuse aujourd'hui entre les anciens et les jeunes. Mais l'expérience a montré que cette difficulté pouvait être surmontée.

De l'avis d'un missionnaire qui a expérimenté cette méthode avec succès, il faudrait, au préalable, au cours de réunions fréquentes et régulières, organiser une enquête à faire par les catéchistes eux-mêmes auprès des jeunes, afin qu'ils arrivent à les connaître et à savoir ce qu'ils pensent de la fonction de catéchiste. Les résultats de cette enquête sont examinés et discutés par les catéchistes en présence du missionnaire responsable.

Non seulement un dialogue finit par s'établir progressivement entre les anciens et les jeunes, mais on découvre que, parmi ceux-ci, il n'en manque pas qui seraient capables de "faire le travail de Dieu", mais qui ne savent pas comment s'y prendre ou sont arrêtés par certaines difficultés. Il faut alors établir pour chacun

d'eux la manière de collaborer comme aide-catéchiste avec un ancien, en aplanissant les obstacles.

Cette façon de faire a d'heureux résultats: d'une part elle réveille le zèle des catéchistes en fonction et les réconcilie avec les jeunes en les ouvrant aux problèmes et aux aspirations de ceux-ci; d'autre part elle attire des jeunes qui ont reçu une certaine instruction élémentaire et qui voient enfin la possibilité de répondre à leur vocation. Mais il ne faut pas tarder à donner aux aides-catéchistes la formation qu'ils attendent, car ils sont conscients de leur insuffisance et se rendent bien compte que leur "ancien" ne peut leur apporter grand'chose...

FORMATION DES CATECHISTES

Le décret Ad Gentes, traitant des catéchistes, insiste beaucoup sur leur formation doctrinale, spirituelle, psychologique, pédagogique, adaptée aux besoins. De plus, les catéchistes, étant des "laïcs engagés", doivent bénéficier des moyens de formation signalés dans le décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs. (n° 32).

Le temps ne fait que corroborer l'utilité de telles orientations. Ainsi la pédagogie catéchétique moderne rend nécessaire l'utilisation de nouvelles méthodes pour la présentation du message chrétien. Les catéchistes doivent être au courant de ces méthodes, ainsi que des techniques les mieux adaptées à la mentalité et à la culture du milieu dans lequel ils opèrent.

Parmi les moyens à utiliser pour travailler à cette formation, on peut suggérer des centres de recherches sur les problèmes pastoraux et catéchétiques, des équipes mobiles de spécialistes donnant des cours de formation, la coopération avec d'autres organismes traitant de matières analogues ou complémentaires. Mais, pratiquement, la formation s'effectuera le plus souvent dans les Ecoles de catéchistes et par l'action personnelle des missionnaires sur les catéchistes de leur secteur.

A/ Formation dans les Ecoles de catéchistes.

Dans ces Ecoles, on vise à l'éducation du caractère et à l'enseignement des connaissances fondamentales nécessaires au bon exercice de la fonction. En tant que les futurs catéchistes sont destinés à être

a) des chefs laïcs de communautés chrétiennes, les éléments principaux de cette formation semblent devoir être:

- la promotion des qualités humaines de "management", la connaissance des conditions sociologiques et culturelles de la communauté, la pratique des relations humaines et du dialogue;
- une connaissance générale mais exacte des points essentiels du message chrétien;

- * des connaissances spéciales en relation avec les fonctions concrètes qu'ils auront à exercer, v.g. présidence du culte, administration de certains sacrements, sépultures chrétiennes, préparation des mariages, etc.

b) des spécialistes de l'enseignement religieux, la formation doctrinale sera plus poussée. Les programmes seront établis par les autorités compétentes d'après les régions, le niveau des élèves au départ, les besoins des communautés;

- cette formation sera basée sur la Bible et la Liturgie;
- elle devra partir de la vie concrète du peuple et ne pas être trop livresque et "notionnelle";

- certains pourront être formés en vue d'un apostolat plus spécialisé: oecuménisme, approche des non-chrétiens, etc..

c) des animateurs de communautés chrétiennes, il faudra leur assurer une base solide leur permettant de comprendre la complémentarité des tâches d'évangélisation et de développement dans le dessein de Dieu, ce qui sera pour eux source de vie spirituelle vraiment chrétienne, mais aussi pleinement incarnée.

Est-il possible d'assurer la formation de ces trois types de catéchistes dans un même établissement? ou vaudrait-il mieux spécialiser les centres de formation? C'est aux responsables d'en décider suivant les objectifs, les besoins et les possibilités. Certains cours pourraient être donnés en liaison avec un collège, une Ecole Normale, un séminaire, un autre centre de formation. En pratique, ce seront les Conférences Episcopales, de préférence aux évêques individuels, qui auront à prendre les décisions.

B/ Formation hors des Ecoles de catéchistes.

Là où les Ecoles de catéchistes ne sont pas possibles, le meilleur moyen de formation semble être d'organiser des sessions régulières et fréquentes, soit que les aspirants-catéchistes assistent aux sessions destinées aux catéchistes, soit, ce qui est préférable, que des sessions spéciales leur soient réservées. Pour cela, il est utile qu'il y ait un centre où puissent se tenir ces sessions, et que ce centre soit suffisamment équipé pour que les participants aient la possibilité de s'y réunir et d'y séjourner pendant la durée des sessions.

Un missionnaire propose les deux formules suivantes:

Première formule: Les nouveaux catéchistes sont réunis pour des sessions de 8 à 10 jours par trimestre, ou, si possible, de 3 à 4 jours par mois, en dehors de la saison des travaux. La réunion se fait de préférence, non au centre diocésain, mais dans les missions centrales, où l'on peut escompter l'aide de la population locale. - Le programme pourrait être annuel ou variable selon les besoins. Entre les sessions, les aspirants auraient un petit travail à effectuer: devoir, enquête, compte-rendu.. suivant les possibilités de chacun. Après un temps déterminé (deux ans?) ou plutôt d'après leurs progrès personnels, ceux que l'on aura choisis ou qui le désireront pourront être présentés à l'Ecole de catéchistes.

Deuxième formule: Cette formule convient surtout aux diocèses qui, dans leur plan de pastorale, donnent la priorité à la formation de catéchistes promoteurs et responsables de communautés de villages. Elle n'est à lancer que lorsque la formule précédente aura été expérimentée pendant un certain temps.

Elle suppose que l'Ecole diocésaine de catéchistes ne reste plus une sorte de séminaire-internat, mais prenne une forme très souple: a) un premier cycle sous forme de sessions saisonnières et mobiles, b) un deuxième cycle à l'Ecole diocésaine elle-même, où sont organisés des stages plus longs, variables suivant la saison, par exemple: de trois semaines à un mois quatre fois par an, ou un seul stage annuel de cinq à six mois. Ces stages peuvent aussi avoir lieu dans quelque mission centrale suffisamment équipée, là où il n'y a pas d'Ecole diocésaine.

Ainsi, le premier cycle donnerait le temps de discerner et de préparer les aspirants pour le deuxième cycle, qui formerait des catéchistes complets conformes à ce qu'envisage Ad Gentes.

Grâce à ce recrutement plus sélectif, l'Ecole diocésaine coûterait moins cher et donnerait des résultats meilleurs.

Il est évident que la formation des catéchistes ne se termine pas à la sortie de l'Ecole ni à leur affectation dans un poste! Ce doit être une "formation continuée". Celle-ci sera l'une des principales préoccupations du missionnaire. On organisera des réunions, mensuelles si possible, des sessions, des cours, des stages de recyclage, soit sur place, soit dans des centres spécialisés. Au cours de ses tournées, le missionnaire ne manquera pas de contrôler le travail du catéchiste, de le conseiller et de l'encourager. Si le niveau des catéchistes le permet, un bulletin, si modeste soit-il, pourra être très utile à la formation. Enfin, des retraites régulières assureront le ressourcement spirituel.

Peut-être les lignes suivantes de Mgr VOGT sont-elles encore, ici ou là, d'actualité? "Les catéchistes étant nos auxiliaires, nous devons nous en occuper le mieux possible: c'est du catéchiste, en grande partie, que dépend la marche d'une chrétienté. Ils ont leurs défauts, leurs défauts, mais nous devons avouer que la plupart d'entre eux n'ont reçu de nous que peu ou point de formation. On oublie parfois, à l'occasion de la visite des postes, de leur donner une direction et des avis. Evitez autant que possible de les gronder devant leurs chrétiens et catéchumènes: des paroles dures produisent souvent moins de bons effets que des recommandations données d'un ton paternel. En tout cela, vous devez agir comme Pères." (Circ. 61, 21-3-1931).

LA QUESTION FINANCIERE

Une rémunération s'impose-t-elle pour un travail comme celui du catéchiste?

Certains diocèses ne paient pas leurs catéchistes, pour ne pas leur donner une mentalité de "mercenaires" qui nuirait à leur zèle et à leur désintéressement; les catéchistes doivent avoir une autre occupation qui leur permette de vivre. "Ils doivent rester des apôtres qui collent à leur milieu: c'est un "apostolat du semblable par le semblable". C'est pour cela qu'il n'est pas prévu pour le catéchiste une rétribution fixe et régulière. En effet, par ici, le salarié est coupé de son milieu dès qu'il est rémunéré. Ils savent qu'ils sont obligés de "chercher leur nourriture" eux-mêmes et d'assurer le nécessaire à leur famille. Car ils savent qu'un catéchiste vivant à l'aise, mais recevant tout de la Mission, sera considéré comme "l'homme des Pères" et son témoignage perdra de sa valeur." (Les catéchistes en Haute-Volta.)

D'autres préfèrent leur assurer une rémunération, car tout travail mérite salaire et saint Paul nous dit qu'il est normal que celui qui travaille pour l'autel vive de l'autel; de plus, cela évite aux catéchistes la tentation de chercher, aux dépens de ses catéchumènes et de ses chrétiens, des compensations plus ou moins occultes! Mais cette charge financière est lourde et limite aussi bien le nombre des catéchistes que le taux de leur rémunération.

L'idéal serait que les communautés locales prennent en charge le salaire de leur catéchiste. D'où la nécessité de les ouvrir à la prise de conscience de leurs responsabilités et de leur faire comprendre qu'elles ne doivent pas toujours compter sur l'autorité pour résoudre leurs problèmes. Malheureusement, il

arrive trop souvent qu'elles sont peu nombreuses et fort pauvres, et qu'on les a habituées à tout recevoir du missionnaire. En fait, ce sera à la mission et au diocèse d'assurer, en tout ou pour une bonne part, la rétribution des catéchistes. Il faut donc compter sur une aide extérieure.

- Cette aide doit revêtir certaines normes:

- 1) aucune allocation ne peut entraver la recherche efficace d'un auto-financement par les Eglises particulières;
- 2) aucune allocation ne doit être accordée si ce n'est sur la base d'un besoin réel et constaté qui ne peut, pour le moment, être satisfait par la communauté locale;
- 3) ce n'est pas aux bailleurs de fonds d'imposer une pastorale ou des programmes: ils doivent faire confiance pour cela aux Commissions Episcopales; un dialogue est donc nécessaire entre ces instances;
- 4) aucune allocation ne doit recouvrir la totalité des dépenses d'un secteur apostolique, ni être accordée pour un temps indéterminé: il faut chercher sur place les ressources nécessaires pour la remplacer aussitôt que possible;
- 5) il faut éviter la pluralité des sources de financement pour une même oeuvre, ce qui suppose un "planning" et une concertation entre les donateurs et les donataires;
- 6) les priorités dans l'utilisation des fonds seront déterminées par les Conférences Episcopales: c'est à ce niveau, plutôt qu'à celui de chaque diocèse, que tout le problème doit être étudié.
- 7) les branches nationales des O.P.M. en Europe et en Amérique devraient être encouragées à faire des collectes spéciales pour les catéchistes. Les gens sont plus généreux quand ils savent exactement où va leur argent.
- 8) Dans les missions elles-mêmes, la priorité devrait être donnée à la formation de spécialistes en catéchèse.
- 9) Les catéchistes devraient être encouragés et aidés à trouver un moyen de subvenir, au moins partiellement, à leur entretien; les subsides, au lieu d'être versés sous forme de salaire, seraient utilisés pour leur formation technique ou leur équipement de base.
- 10) On pourrait encourager les catéchistes à jouer un rôle plus important pour résoudre leurs problèmes personnels. Par exemple, il existe au Japon une fédération de catéchistes qui administre ses propres finances et rend compte de son administration à la Conférence Episcopale.
- 11) Une Commission Internationale pourrait être mise sur pied par les O.P.M. afin de coordonner les efforts déployés par les branches nationales en faveur des catéchistes, en liaison avec les Commissions Episcopales des pays de mission.

D'après certaines estimations, il faudrait, rien que pour les salaires des catéchistes en Afrique, 8 millions de dollars par an! Et si l'on se base sur les demandes adressées à la S. Congr. pour l'Evangelisation par les diocèses qui en dépendant, il faudrait 6 millions de dollars pour les salaires et 5 millions pour la formation! Or, en 1969, le montant alloué par les O.P.M. pour les catéchistes a été d'environ 5.600.000 dollars. Si les chiffres précédents étaient trop forts, ce dernier est trop faible..

L'aide extérieure doit, certes, être augmentée, mais il ne faudrait pas qu'elle risque de placer les jeunes Eglises dans une dépendance préjudiciable à leur propre développement.

QUELQUES CITATIONS

"Le catéchiste guide la communauté chrétienne dans l'accomplissement de son rôle dans le monde d'aujourd'hui, à partir de la communauté humaine où elle se trouve. En développant la conscience de la solidarité entre les hommes et les communautés, il aide tous et chacun à prendre ses responsabilités civiques et professionnelles pour le bien de tous. Ce rôle est important dans un pays en voie de développement. Le catéchiste le réalise en grande partie à travers des engagements civiques et professionnels, à travers les différents groupes dont il est membre actif. Il a surtout à faire découvrir la relation du monde au Christ, pour aider à faire entrer peu à peu ces réalités dans l'économie du salut."

"Consulté par le chef des chrétiens et quelques notables, le catéchiste est proposé au prêtre par la communauté chrétienne. Le curé de la paroisse, après consultation de l'équipe sacerdotale, confirme ce choix, car c'est de lui que le catéchiste détient sa charge et son autorité." (Abidjan.)

"Nous allons vers la prise en charge totale par la communauté députante de la formation de son catéchiste. Cela obligera la communauté à réfléchir davantage sur le choix du catéchiste ou son maintien. Cela lui donnera un droit de regard fondé sur le travail effectué par le catéchiste, mais surtout cela obligera la communauté à se constituer, à prendre ses responsabilités, à s'élever en dignité dans l'indépendance du monde adulte et la recherche de solutions adaptées à son milieu de vie." (Tchad.)

"Je suis catéchiste dans mon village, je connais tout le monde. Parfois c'est dur, tout le monde me regarde et je ne peux jamais échapper à ce qu'ils peuvent dire sur mon compte. Mais moi aussi je sais la parole qu'il faut leur donner." (Cameroun.)

"La communauté locale veille à procurer au catéchiste une maison convenable dans le village où il prend sa fonction. Pour lui permettre de gagner sa vie et celle de sa famille, la communauté locale procure au nouveau catéchiste qui vient de s'installer dans son village, des terrains de culture suffisants." (Hte.Volta)

SOURCES.

Décret Ad Gentes, n° 17. - Agence FIDES, Distr. 2277 & 2252. - Pro Mundi Vita, 6 mars 1970. - Articles du P. Rooyackers, B.B. dans Petit Echo, n° 607 & 608. - ICERF, mars 1970. - Omnia Terra janvier et mars 1970. - Le Christ au Monde, XV, 1970, n° 1. - Directives et Décisions capitulaires, n° 402. - Communications particulières de missionnaires...